



LE PETIT JOURNAL D'EYGLIERS



N° 3 : Novembre 2021

Chers Eyglintines et Eyglintins,

L'été qui s'achève a mis en lumière l'attractivité estivale de notre belle commune. Le plan d'eau et le secteur des marmottes ont été plébiscités (Ces gentils rongeurs ont vu passer 40 000 personnes...).

Deux accidents mortels ont endeuillé notre commune. Le dernier accident sur la nationale rend encore plus urgente la réflexion déjà engagée sur la sécurisation de la traversée d'Eyglieys.

Une bonne nouvelle : les premiers occupants « d'Aïga », logements privés de Confluence, sont installés chez eux. La commune a reçu officiellement les clés de ses nouveaux locaux. Il reste à effectuer l'agencement du bâtiment en prévision d'un déménagement de la Mairie fin 2022.

L'automne arrive, le club des aînés a redémarré ses activités du vendredi après-midi. Le comité des fêtes a proposé une soirée belote. Profitons de cette période où l'on vit plus à l'intérieur pour alimenter la boîte à idées.

L'ECOLE AU TEMPS DU COVID



Suite à un cas de COVID dans la classe de maternelle celle-ci a fermé le 27 septembre pour une durée de 7 jours. Depuis la rentrée scolaire, le protocole en vigueur impose une fermeture de la classe au premier cas positif.

Branle-bas de combat pour les parents : il a fallu organiser la garde des enfants pendant toute cette période. Entre balades, jeux au plan d'eau et tours de vélos, c'est un véritable centre aéré qui s'organise entre les parents. Après cette semaine au grand air les enfants étaient malgré tout très contents de retrouver tous les copains et le cadre de l'école.

Espérons que cette expérience ne se réitère pas trop souvent.

LA CHAPELLE ST JEAN BAPTISTE AU QUARTIER DU ROY



Un grand merci à Mme MOREL qui entretient régulièrement la chapelle et qui a dernièrement restauré la statue de St Jean Baptiste.

NOS AINES

Le 26 septembre 2021 la mairie a organisé un après-midi festif de partage avec une surprise musicale pour nos aînés.

Nous avons envoyé 144 invitations. Il y a eu 25 inscriptions, nous avons passé un moment festif chaleureux et convivial agrémenté de boissons, fromages et gâteaux locaux.

Kévin et Clara ont assuré la surprise musicale en jouant du piano avec virtuosité. Il y avait du classique (Mozart, Chopin), des morceaux modernes (James Bond) et des compositions personnelles à deux et quatre mains. Ensuite une valse a fait danser invités et élus.

Un après-midi très réussi et à refaire.

Pour information : Kévin restaure et accorde des pianos et se déplace avec son piano pour faire des concerts.

Clara est également pianiste et répare des accordéons.



BOITE A IDEES

Nous sollicitons votre collaboration pour des idées de projets, de besoins pour la commune. Pour cela nous avons créé une boîte à idées.

Déposez vos inspirations par écrit à la mairie ou par mail à l'adresse suivante :

mairieeyglieysboiteidee@gmail.com

L'équipe municipale est à votre écoute : n'hésitez pas à nous solliciter.

PROJET « DIRECT FACTEUR »

Dans notre département la poste propose un nouveau service « Direct Facteur ». Le facteur passe au domicile des clients pour présenter les services de la poste et ses partenaires.

L'objectif pour les personnes les moins connectées est de pouvoir accéder gratuitement à des services sans se déplacer : réaliser une procuration, présenter le service télé-assistance, livraison de timbres, créer du lien par des visites etc.

Pour bénéficier de ce service « Direct Facteur » : service client au 36.31 (gratuit) ou rendez-vous sur : www.laposte.fr/direct-facteur.

SYNDICAT MIXTE D'ENERGIE DES HAUTES ALPES

Lors de la réunion du collège Guillestrois-Queyras, à Aiguilles, le 5 octobre 2021, les délégués des communes du territoire ont voté pour les projets à financer prioritairement en 2022.

Deux gros projets d'enfouissement concernent Eygliers : le Quartier du Roy et la route de Réotier. Ces projets seront l'occasion d'y reprendre les différents réseaux, secs et humides.

L'hiver dernier, à l'occasion de la réunion du collège, nous avons décidé de laisser la priorité à de "petits" projets sur d'autres communes. En contrepartie, les délégués des communes s'étaient engagés à donner la priorité aux travaux sur Eygliers en 2022.

C'est donc cette fois, les travaux au Quartier du Roy, qui ont été retenus comme choix n°1 et ceux de la route de Réotier sur la commune d'Eygliers, pour le choix n°2.

Le budget primitif pour le collège Guillestrois-Queyras (150 000€) est largement dépassé par le montant des travaux sur Eygliers et un budget excédentaire devra être voté début 2022.

Nous attendons maintenant la validation de ces souhaits de financement par le bureau du SYME05, d'ici la fin de l'année.

A suivre...

Présentation de la charte du Parc de Queyras

La révision de la charte est en cours d'élaboration. A l'automne ce projet de charte a été présenté par le Parc à la population lors d'une réunion publique où chaque citoyen d'Eygliers pouvait s'exprimer. D'autres préoccupations ont émergé : changement climatique, avenir de l'agriculture et autres. N'hésitez pas à venir aux prochaines sessions le 20 décembre à 18h à la salle des fêtes d'Abriès -Ristolas et le 23 décembre à Arvieux (maison du Parc).

Le Parc met en place une e-boîte à idées pour les personnes qui voudraient exprimer leurs visions de l'avenir du Parc du Queyras durant les 20 prochaines années.

<https://www.pnr-queyras.fr/votre-parc/queyras-2039/>

AIDES AUX FAMILLES POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE

Pour bénéficier de cette prise en charge un formulaire est disponible sur www.eygliers.fr ou directement à l'accueil en mairie.

Les demandes sont à déposer auprès de la mairie avant le 31 décembre 2021.

Commune d'EYGLIERS, bulletin municipal, directeur de publication : Anne Chouvet Conception et rédaction : Mariëtta De-Weert, Séverine Quichot, Jean-Marc Poullilian
Mairie d'Eygliers-les Blanches 05600 Eygliers.
Tél: 04.92.45.03.24 mairie@eygliers.fr www.eygliers.fr

A SAVOIR

Communication :

Le site internet eygliers.fr donne de nombreux renseignements. N'hésitez pas à le consulter, ainsi que l'application CityAll (taper Eygliers).

VIDANGE :

Les huiles de vidange doivent être récupérées dans un bidon et apportées à la déchetterie.

INTERDICTION DE FAIRE LA VIDANGE SUR LES VOIES PUBLIQUES OU AUTRES. PENSEZ A L'AVENIR DE NOTRE TERRE ET A NOS ENFANTS.

ADRESSAGE :

Marcel PRA a fini le projet d'adressage, Merci infiniment Marcel !

Pour connaître le n° de votre maison vous pouvez consulter : « **geomas grand public** »

LA FIBRE :

La fibre arrive !! Pour savoir si vous êtes éligible : www.lafibre05.fr

LES CHIENS :

Tous les chiens doivent être, soit tenus en laisse, soit à portée de voix de leur maître.

Dans les espaces publics, leurs déjections **doivent être ramassées et emportées !**

LA CHASSE :

L'OUVERTURE de la chasse a été décalée d'un mois par respect des citoyens. Merci aux chasseurs.

LE TRI :

Le principe de base est simple : « Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas ! ».

AFFICHAGE PERMIS DE CONSTRUIRE :

Toute autorisation d'urbanisme doit être affichée sur le terrain ou sur le bâtiment concerné dès son obtention et pendant toute la durée du chantier : le panneau doit être visible de la voie publique.

QU'EN PENSEZ-VOUS ? :

De la mise en place aux deux biblio-troc, de panneaux pour co-voiturage et petites annonces.

Qu'en pensez-vous ? réponse : mairieeygliersboiteidee@gmail.com